

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION nº 2012/07/17-26

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 17 juillet 2012, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education, et notamment son article L613-1,

Vu la Loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, **Vu** le décret n°2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux,

Vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence,

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale,

Vu l'avis favorable du conseil des études et de la vie universitaire en date du 5 juillet 2012 portant sur l'objet de la présenté délibération,

DÉCIDE:

OBJET: MCC Formations - vague 1

Le conseil d'administration approuve la première vague des MCC Formations détaillées dans les documents annexés à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice: 30

Quorum: 15

Présents et représentés : 30

Fait à Marseille, le 17 juillet 2012

Président de l'Université d'Aix-Marseille

REGLEMENTS D'EXAMEN - VAGUE 1

Composante	Retour Règlement examen
FDSP	27/06/2012
Licence Administration Publique	
Licence Administration Publique option Inte	rculturelle pour étudiants étrangers
Licence Administration Publique parcours N	flanagement Public (Parcours-IMPGT)
Licence Droit (FI)	
Licence Droit (EAD)	
Licence Droit (FC)	
M1 Droit des Affaires (FC)	
FEG.	04/06/2012
Licence AES	
Licence Economie Management	
IMPGT	28/06/2012
M1 Management Public	
ODONTOLOGIE	27/06/2012
Deuxième et troisième années 2ème cycle	- 1ère année troisième cycle
Deuxième et troisième années grade licenc	e des études odontologiques (O2-O3)